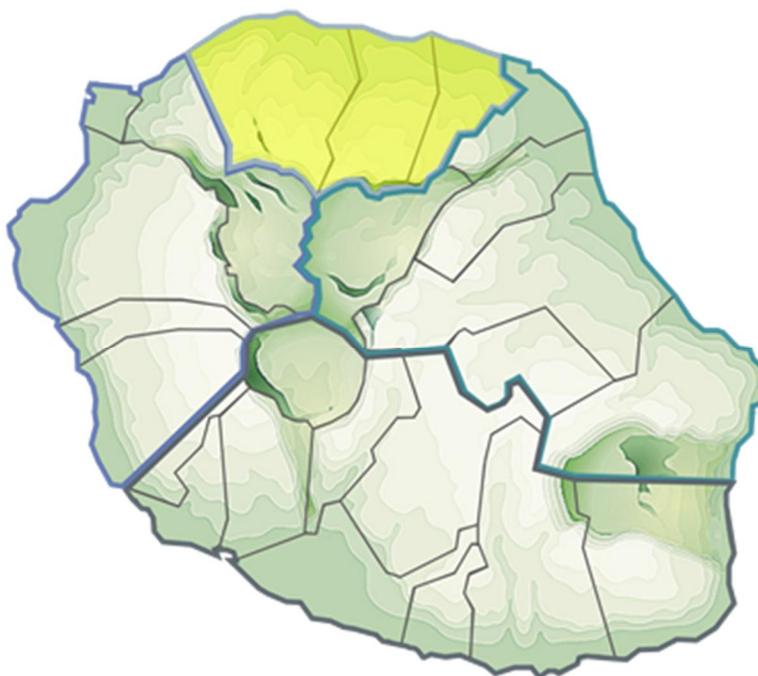


# Le parc, les attributions de logements locatifs sociaux sur le territoire de la CINOR



Sainte Suzanne, Sainte Marie, Saint Denis

Édition 2016

# *Sommaire*

---

<b>LE PARC LOCATIF SOCIAL</b>	3
Poids du parc locatif social	4
Rythme de livraison du parc locatif social	5
Répartition du parc locatif social par bailleur	6
Type de financement du parc locatif social	7
Taille des logements	8
<b>LES ATTRIBUTIONS</b>	9
Évolution du nombre d'attributions de logements	10
Répartition des attributions par typologie	11
Évolution du taux de rotation	12
<b>LES PREVISIONS A COURT TERME</b>	13
<b>CONCLUSION</b>	15

---

# ***LE PARC LOCATIF SOCIAL***

---

### Poids du parc locatif social

Début 2016, la CINOR regroupait 26 % des ménages de La Réunion mais 37 % des logements locatifs sociaux de l'île.

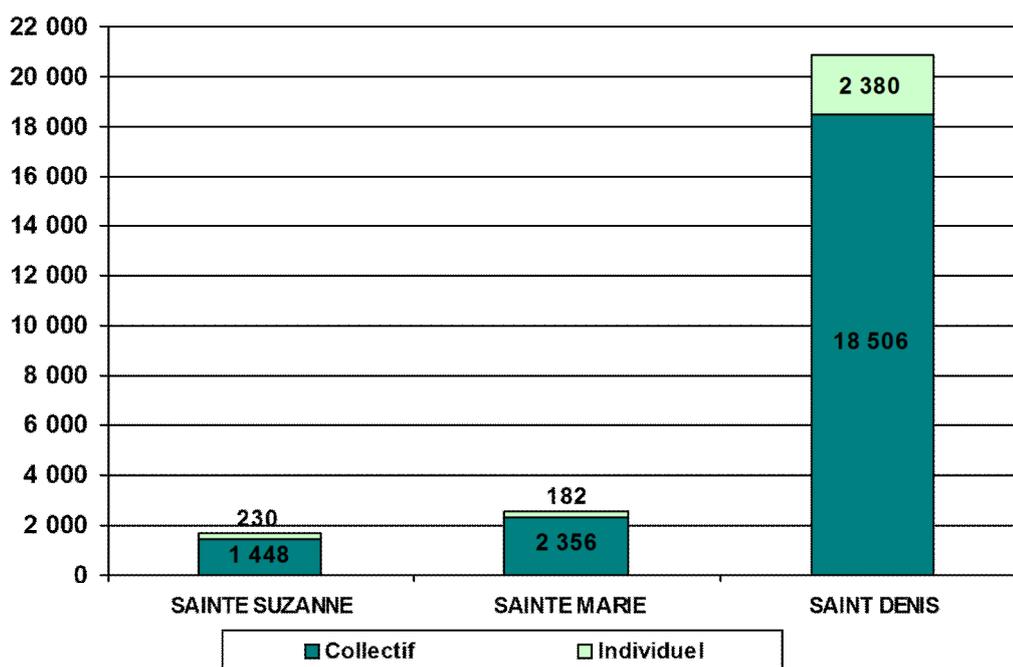
Sur son territoire, 32 % des ménages sont logés dans le parc locatif social mais avec des disparités importantes entre St Denis où 35 % des résidences principales sont des logements locatifs sociaux, et Ste Suzanne/Ste Marie, où 22 % des résidences principales sont louées par des bailleurs sociaux.

#### Répartition du parc locatif social par commune

Communes	Habitations principales (*)	Parc Locatif Social	%PLS /Habitations principales
SAINTE SUZANNE	7 576	1 678	22%
SAINTE MARIE	11 568	2 538	22%
SAINTE DENIS	60 225	20 886	35%
<b>CINOR</b>	<b>79 369</b>	<b>25 102</b>	<b>32%</b>

(\*) NB : Pour les habitations principales, les dernières données connues à ce jour sont celles figurant au rôle établi pour la perception de la taxe d'habitation au 01/01/2015

La très large majorité de ces 25 102 logements locatifs sociaux sont collectifs; seuls 11 % d'entre eux sont des logements individuels.



## Le parc locatif social

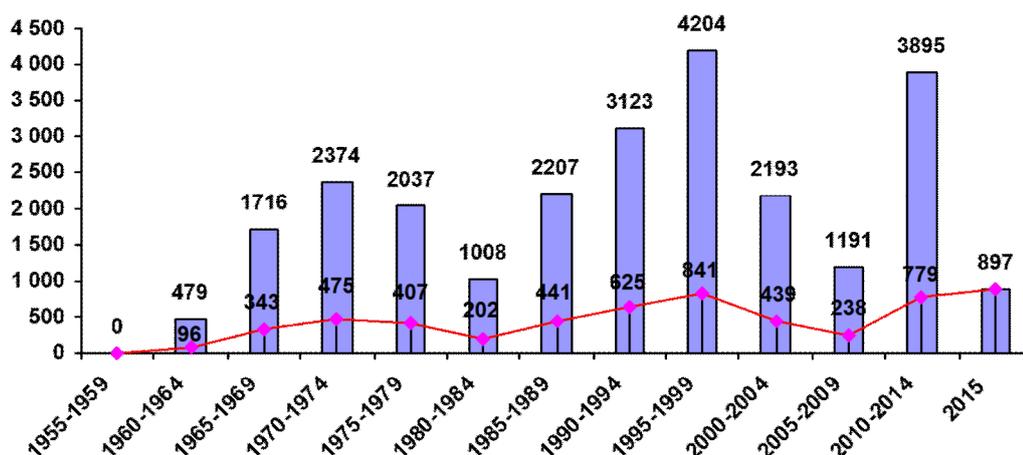
### Rythme de livraison du parc locatif social

Le patrimoine locatif social de la CINOR s'est constitué à partir des années 60 sur St Denis, avec un premier pic de livraison durant les années 70 (475 logements par an en moyenne entre 1970 et 1974).

Après un ralentissement des livraisons au début

des années 80, la reprise de la production à St Denis et la constitution de parcs locatifs sociaux à Ste Marie et Ste Suzanne ont permis de livrer plus de 840 logements locatifs sociaux par an en moyenne de 1995 à 1999.

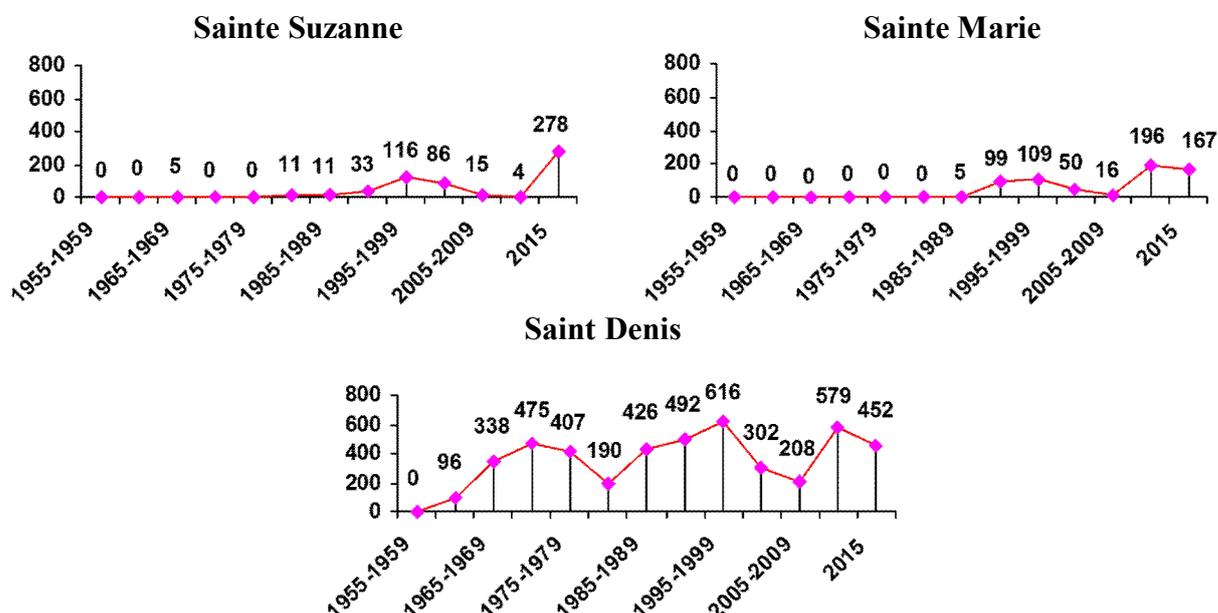
### Ancienneté du parc locatif social et rythme moyen annuel de livraison



Depuis 2000, ce rythme de livraison s'est effondré sur les trois communes, et seulement 240 logements locatifs sociaux ont été livrés dans la CINOR en moyenne entre 2005 et 2009, soit 3,5 fois moins que la moyenne de la fin des années 90.

La reprise des livraisons sur Saint Denis de 2010 à 2014 a toutefois permis au rythme moyen de ces années de remonter à 776 logements par an soit largement au-dessus de la moyenne des années 2000. En 2015, près de 900 logements locatifs sociaux neufs ont été livrés sur la CINOR

### Rythme moyen annuel de livraison par commune



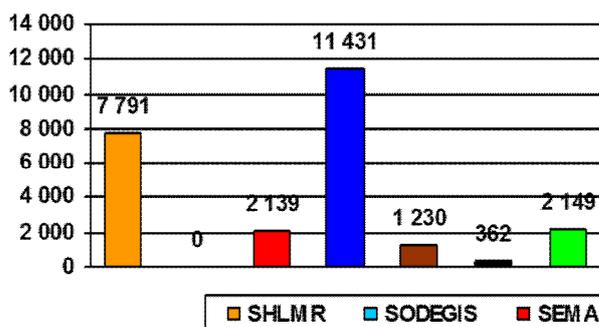
## Le parc locatif social

### Répartition du parc locatif social par bailleur

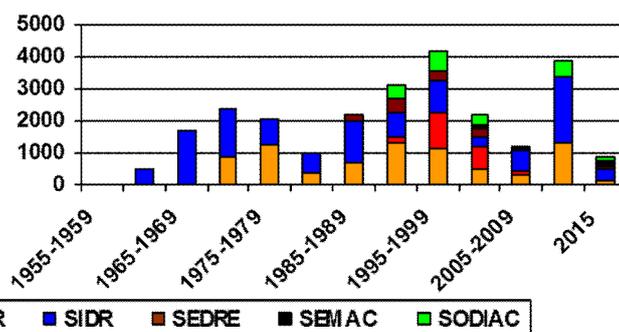
Début 2014, la SIDR est le bailleur le plus important à l'échelle de la CINOR avec plus de

11430 logements, suivie de la SHLMR qui en compte près de 7800.

Répartition du parc locatif par bailleur



Répartition du parc locatif par bailleur

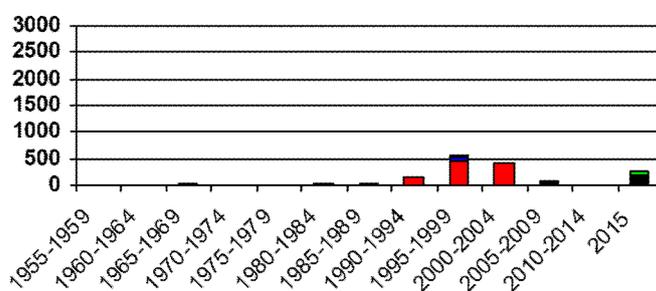
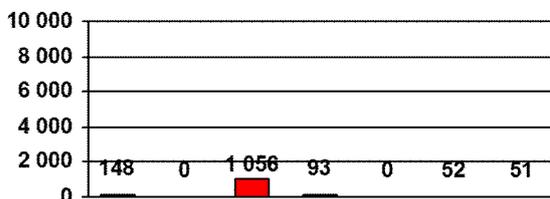


La SEMADER avec plus de 2100 logements dans la CINOR est le bailleur social le plus important à Ste Suzanne, alors que la SODIAC avec plus de 2150 logements est surtout

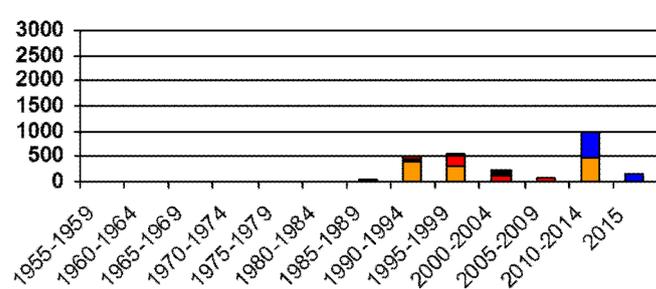
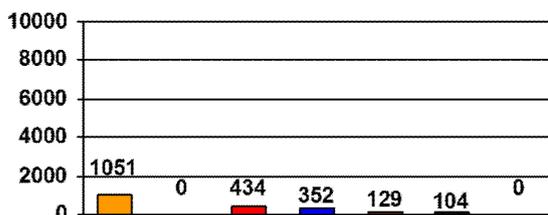
présente à St Denis. Les 1230 logements de la SEDRE sont eux aussi essentiellement implantés à St Denis.

### Répartition par commune

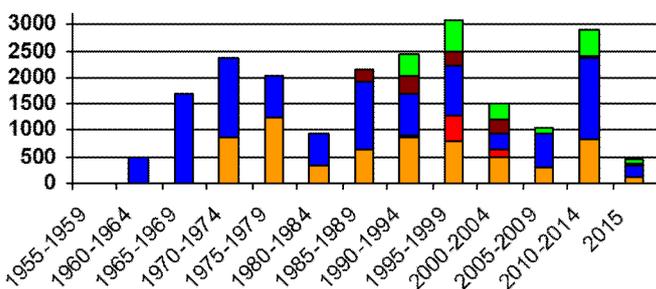
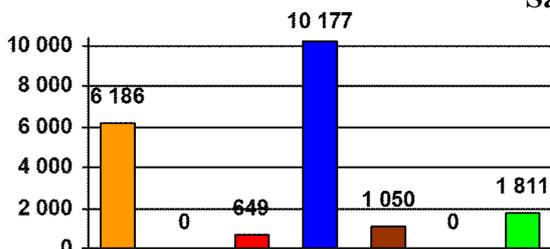
#### Sainte Suzanne



#### Sainte Marie



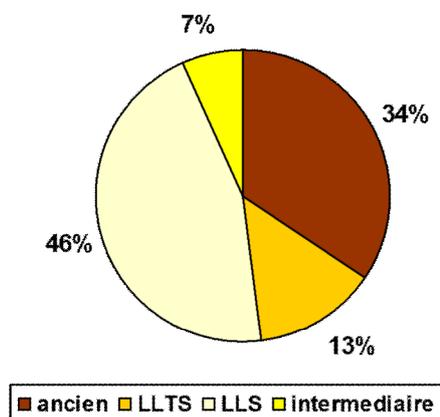
#### Saint Denis



### Type de financement du parc locatif social

Le patrimoine locatif social de St Denis est caractérisé par le poids très important du parc ancien (livré avant 1986) qui représente 34 % des logements. Il en découle que l'un des axes majeurs de la politique du logement sur cette commune dans les années à venir sera la réflexion à mener sur ce patrimoine (SIDR, puis SHLMR). Par ailleurs, le parc à loyer intermédiaire de la CINOR représente 7 % du parc locatif social, soit le taux le plus élevé de l'île.

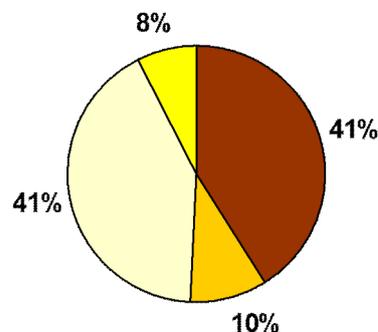
Type de financement du parc



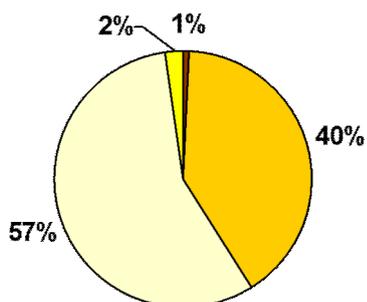
Pour Ste Marie et Ste Suzanne, la répartition selon les types de financement est plus classique avec respectivement 57 et 78 % de LLS, le solde étant constitué de LLTS et « marginalement » de parc ancien aux loyers plus faibles.

Au total, le parc locatif social de la CINOR est marqué par l'importance du parc ancien qui y représente 34 %, alors que la moyenne départementale se situe à 21 %.

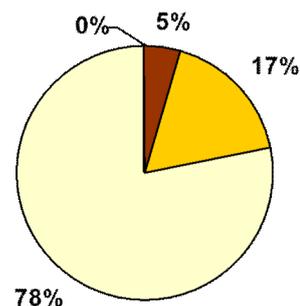
Saint Denis



Sainte Marie



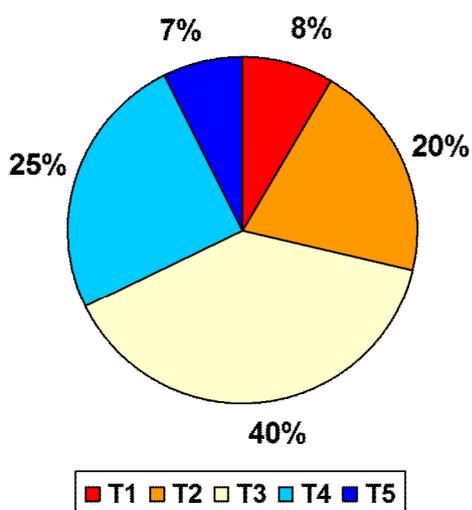
Sainte Suzanne



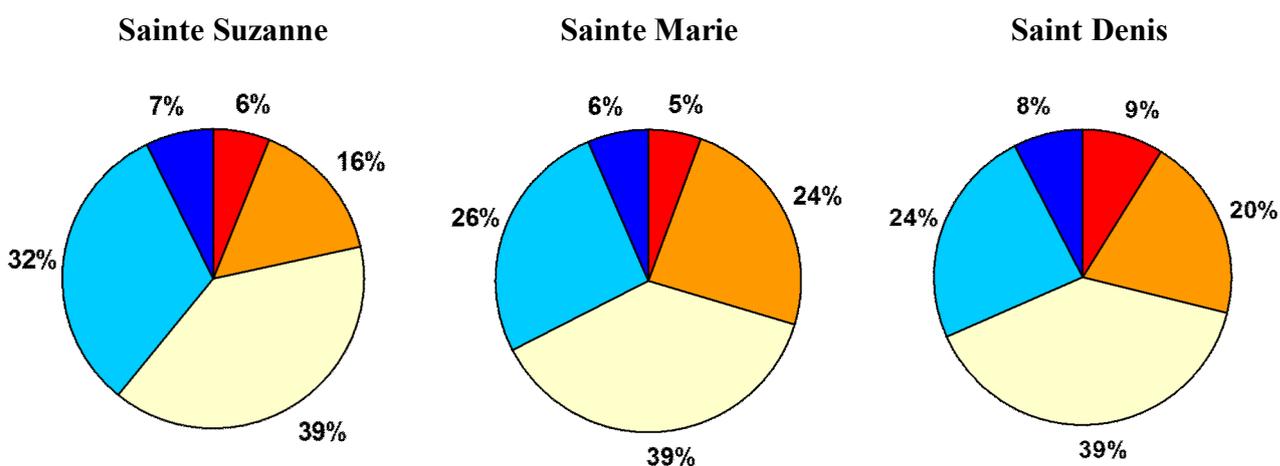
### Taille des logements

La répartition par taille des logements dans la CINOR est conforme à la moyenne départementale, et en phase avec la typologie de la demande telle qu'elle s'exprimait les années précédentes auprès des bailleurs sociaux.

Répartition par taille de logement



Répartition par taille de logement par commune



---

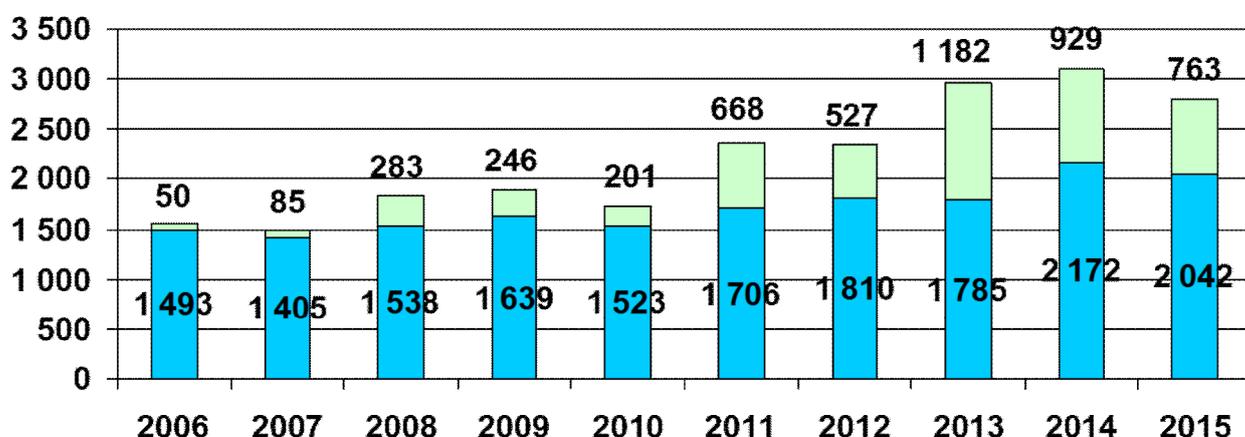
# ***LES ATTRIBUTIONS***

---

## *Évolution du nombre d'attributions de logements locatifs sociaux*

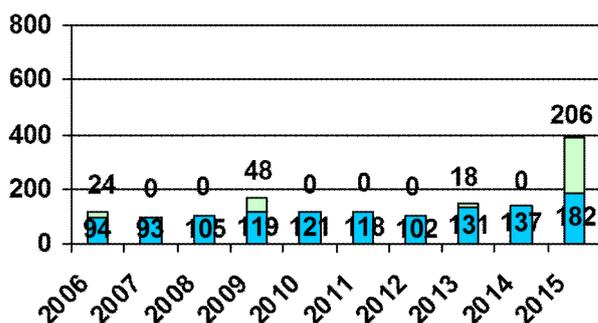
Les attributions de logements locatifs sociaux ont fortement augmenté depuis 2013, du fait des livraisons de logements locatifs sociaux neufs. Elles sont proches de 3000 par an pour l'ensemble de la CINOR depuis ces trois dernières années.

**Les attributions ces 10 dernières années**

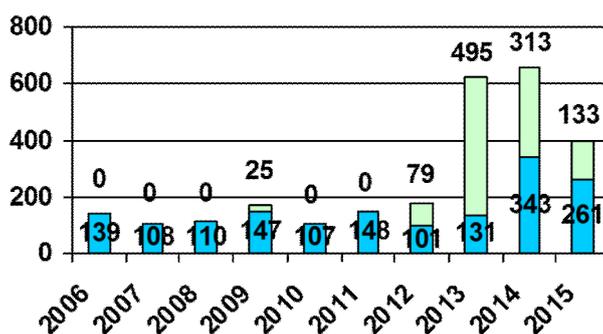


**Les attributions par commune**

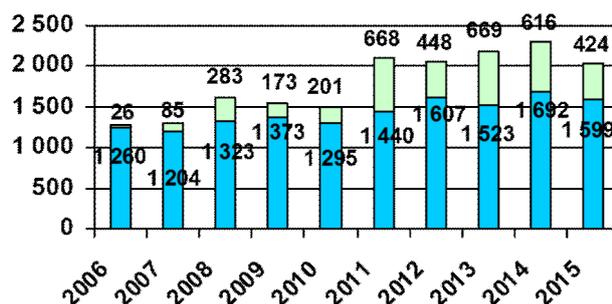
**Sainte Suzanne**



**Sainte Marie**

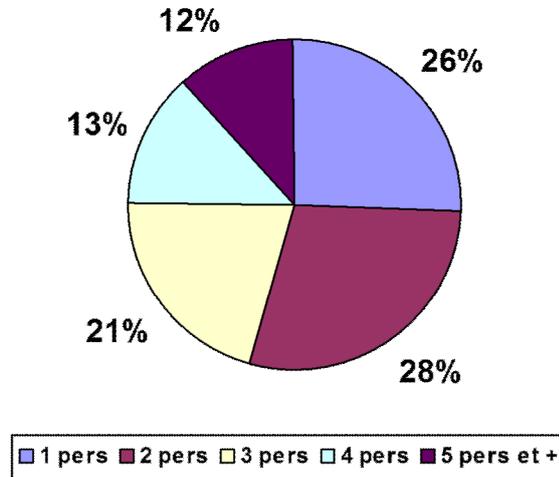


**Saint Denis**



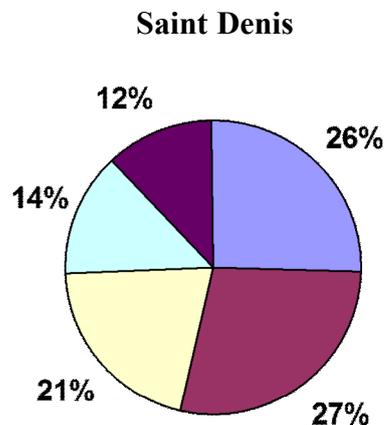
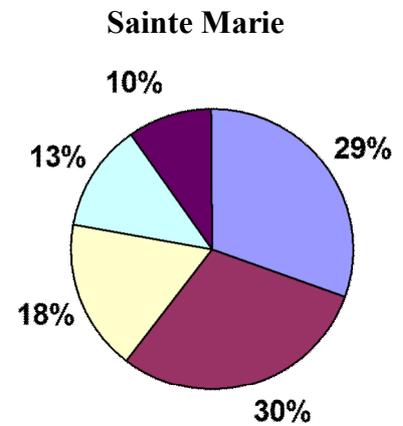
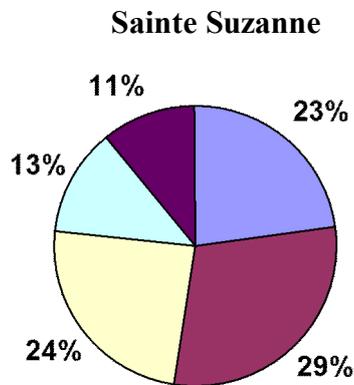
## Les attributions

### Répartition des attributions par typologie



Dans la CINOR, 54% des ménages attributaires d'un logement locatif social sont composés d'une ou deux personnes. Cette proportion s'élève même à 59% à Sainte Marie.

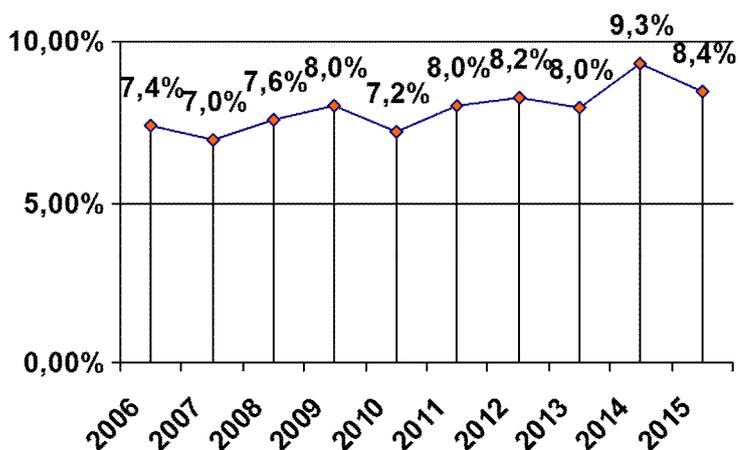
### Les attributions par commune



## Évolution du taux de rotation

Le taux de rotation est redescendu à 8,4% au sein de la CINOR après un pic constaté en 2014 à 9,3% mais se situe en deçà de la moyenne départementale de 8,7%.

Évolution du taux de rotation

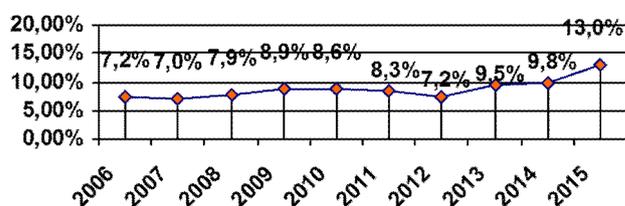


Ce taux est le plus élevé à Sainte Suzanne et Sainte Marie (13 et 11 %), alors que Saint Denis enregistre une baisse significative à 7,8%.

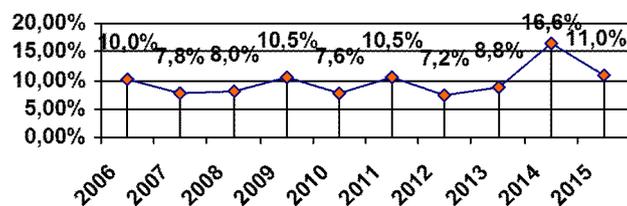
Pour les 3 communes de la CINOR, la tension sur le marché du logement reste forte, et les locataires du parc social ont toujours des difficultés à en sortir pour rejoindre un parc privé aux loyers encore significativement plus élevés, ou pour accéder à la propriété.

Évolution du taux de rotation par commune

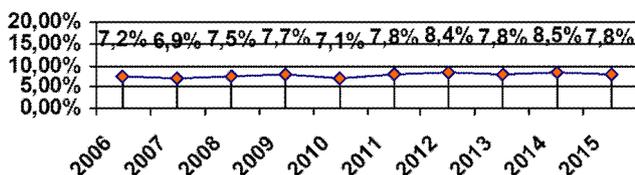
### Sainte Suzanne



### Sainte Marie



### Saint Denis



---

# ***LES PREVISIONS A COURT TERME***

---

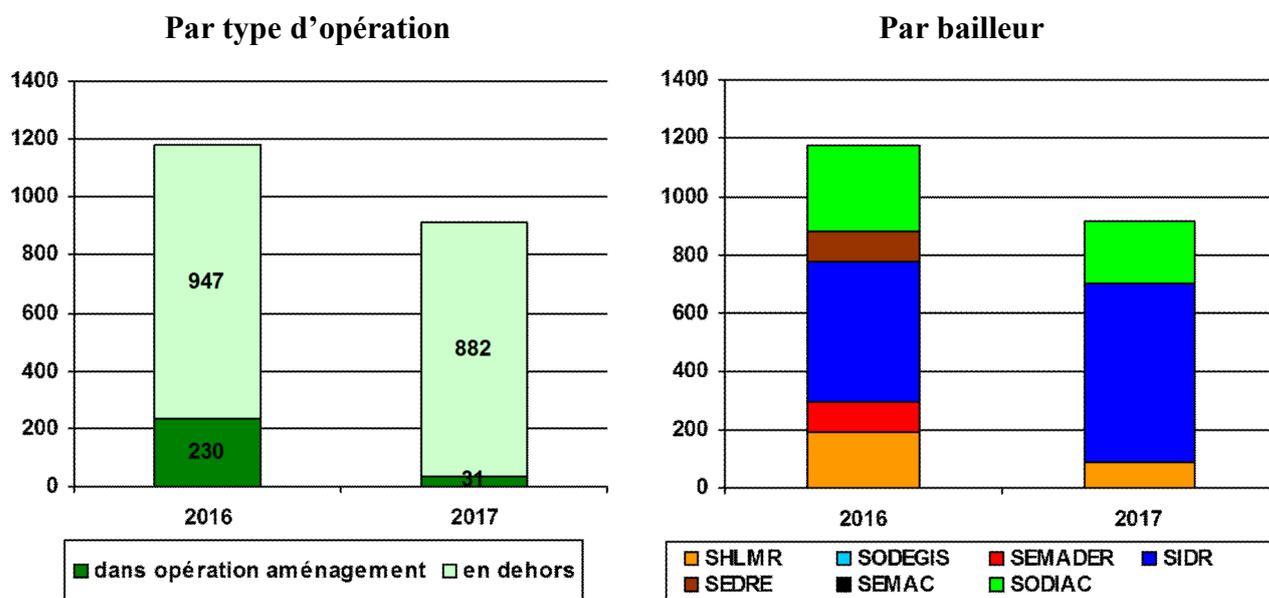
## Les prévisions à court terme

En 2016, les prévisions de livraisons à l'échelle de la CINOR restent encore élevées avec plus de 1000 logements locatifs sociaux attendus.

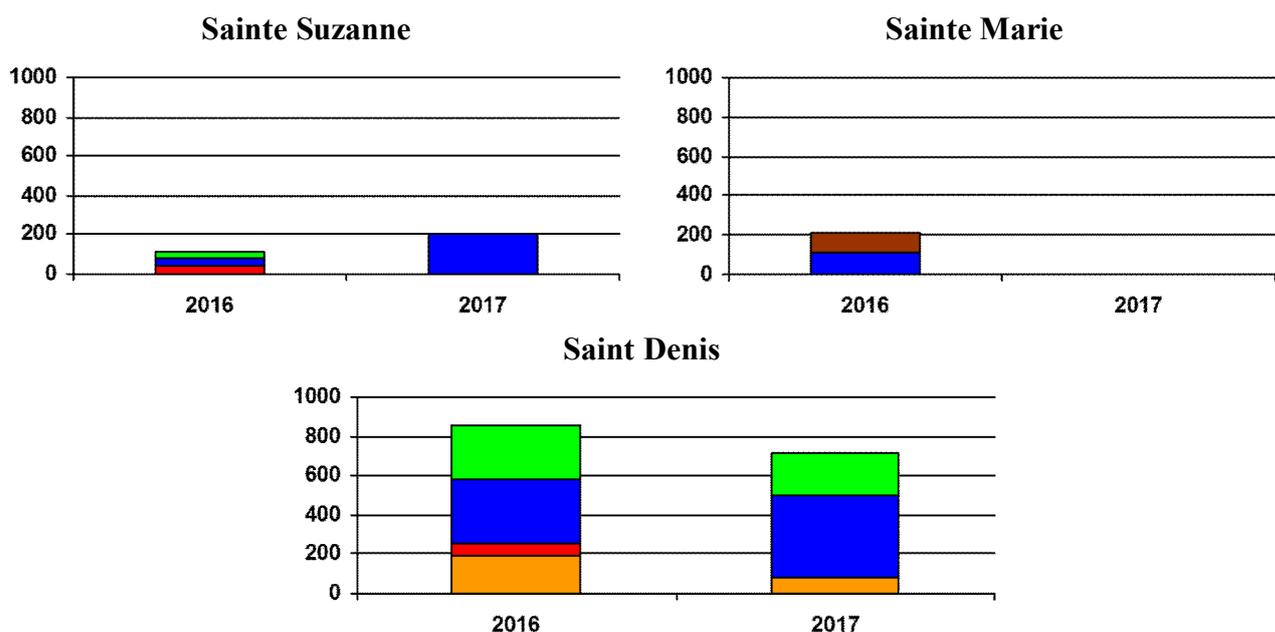
Pour 2017, les estimations sont un peu moins optimistes, avec un peu plus de 800 logements prévus.

Les aléas de chantier habituels risquent cependant de décaler une partie de ces prévisions de livraison.

### Prévisions de livraisons



### Prévisions de livraisons par bailleur par commune



# Conclusion

---

Depuis 2013, la reprise des livraisons de logements neufs a permis d'augmenter sensiblement le volume des attributions dans l'ensemble des communes de la CINOR, près de 3000 ménages ayant pu intégrer le parc locatif social en moyenne chacune de ces trois dernières années.

Le maintien d'un rythme soutenu de livraisons de logements neufs prévu en 2016 et dans une moindre mesure en 2017, devrait permettre d'améliorer encore la situation à sur les communes de la CINOR.

Au-delà de 2017, pour conserver un rythme de production soutenu au sein de la CINOR, plusieurs conditions sont nécessaires :

- L'augmentation des moyens de financements du logement social par la LBU, la défiscalisation et le crédit d'impôts. Au-delà de la question du volume des crédits il est également nécessaire et urgent de retrouver visibilité, simplicité et efficacité dans les modalités de financement du logement social à la Réunion.
- L'accélération du lancement de nouvelles opérations d'aménagement et le renforcement du soutien aux communes pour leur financement pour la période à venir, le stock de foncier aménagé au sein d'opérations d'aménagement étant à un niveau faible dans la CINOR.
- La mise en place au sein de la CINOR d'outils de suivi du PLH, de politiques et de moyens d'accompagnement notamment financiers pour la réalisation des objectifs de ce plan.

La déclinaison dans les documents d'urbanisme des communes des outils réglementaires à leur disposition pour favoriser l'implantation de logements sociaux où cela est souhaitable (emplacements réservés, fiscalité sur terrains vacants ....).

L'ARMOS quant à elle est prête à apporter sa contribution à toutes les démarches portées par les élus allant dans ces directions et visant à apporter des solutions aux besoins d'habitat de tous les ménages de la CINOR.

## **Contact** **Michel OBERLE**

ARMOS OI  
Association Régionale des Maîtres d'Ouvrage Sociaux et aménageurs Océan Indien  
91, rue de la République 97400 Saint Denis  
Tél. : 0262 94 73 15  
Email : [contact@armos-oi.re](mailto:contact@armos-oi.re)  
Site internet: [www.armos-oi.re](http://www.armos-oi.re)